



Noyon le 30 juin 2016

Syndicat national de l'Éducation Physique
Bureau académique de l'académie d'Amiens
4 rue de la brasserie 60400 Noyon
Tél 0344442270 Mail : s3-amiens@snepfsu.net
Site : <http://www.snepfsu-amiens.net>

à Monsieur le Président du Conseil régional des Hauts de France

Monsieur le Président

Le Conseil Régional de Picardie avait instauré pour les lycéens-es la carte cursus qui comprenait un volet sport de 10 euros.

Cela permettait en particulier aux lycéens-es d'adhérer à moindre coût à l'association sportive de leur établissement scolaire et de participer aux rencontres organisées par l'Union Nationale de Sport Scolaire constitutives du service public d'Éducation.

C'était ainsi un encouragement à une pratique physique volontaire, complémentaire à l'enseignement obligatoire de l'EPS, avec les conséquences bénéfiques que l'on sait pour la santé de la jeunesse de notre région.

La carte Génération #HDF ne comporte pas de volet sportif. C'est tout à fait regrettable.

Aussi le SNEP/FSU de l'académie d'Amiens vous demande d'intégrer un volet sportif à cette nouvelle carte Génération #HDF sur le même principe que l'ancienne carte cursus.

Le Conseil Régional de Picardie abondait également les budgets d'établissement d'une somme équivalente à 2,50 euros par élève afin de favoriser la pratique sportive des élèves. Le SNEP Amiens est évidemment favorable à l'extension de cette mesure à l'ensemble des lycées de la nouvelle région.

Veuillez agréer, Madame le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Guélou
Secrétaire académique du SNEP/FSU